



UBFC

UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Relevé de décisions du Conseil des Membres
Séance du 3 Septembre 2015

Présidence:

Madame Annie VINTER, Présidente provisoire de la COMUE UBFC.

Membres présents ou représentés:

Messieurs Jacques BAHY, Président UFC, Alain BONNIN, Président uB, Pascal BROCHET, Directeur UTBM, Bernard CRETIN, Directeur ENS2M, Olivier LEON, Directeur-Adjoint ESC Dijon représentant le Directeur, François ROCHE-BRUYN, Directeur général Agrosup Dijon.

Invités:

Monsieur Bertrand COULON, Directeur-Adjoint ENSAM Cluny, représentant le Directeur.
Madame Joëlle SOTTY, Directrice de Cabinet de la Présidente provisoire de la COMUE UBFC, secrétaire de séance.

Ordre du jour:

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Juillet 2015
- 2 - Informations de la Présidente provisoire
- 3 - Examen du règlement intérieur transitoire
- 4 - Projet I-Site
- 5 - Ecoles doctorales
- 6 - Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Juillet 2015

Le Conseil des Membres approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 Juin 2015.

2 – Informations de la Présidente provisoire

Ressources humaines : prise de fonctions de M. Hatim LAGRIMI, Attaché d'administration de l'Etat, le 1^{er} septembre 2015, sur les fonctions affaires générales et gestion financière de l'établissement ; recrutement prévu au 15 septembre 2015, de Mme Fabienne BADET, ingénieure d'études contractuelle, sur les fonctions de Chef de projet « PEPITE » ; lancement du recrutement d'un ingénieur d'études contractuel pour la communication ; point sur les recrutements concours 2015.

Débat d'orientations budgétaires 2016, fixé au 6 novembre 2015.

Création d'un Comité technique commun UBFC-UTBM : dossier en cours d'instruction à l'UTBM et à la COMUE.

3 – Règlement intérieur transitoire

Le conseil des membres suggère que soit ajouté un représentant du Recteur à la liste des personnes qualifiées pouvant assister le comité électoral consultatif et donne un avis favorable unanime au projet de règlement intérieur transitoire ainsi amendé et qui sera soumis au vote du conseil d'administration le 8 septembre 2015.

4 – Projet I-Site

Point d'information et de discussion qui n'appelle pas de décision immédiate du conseil à l'exception d'un avis favorable unanime à l'invitation du porteur du projet I-Site BFC au prochain conseil des membres qui devra débattre des engagements des établissements.

5 – Ecoles doctorales

Point d'information et de discussion, qui n'appelle pas de décision immédiate du conseil.

Besançon, le 21 septembre 2015
La Présidente provisoire d'UBFC,



Annie VINTER